

UNION SPORTIVE VINOISE



ÉCOLE DE RUGBY (EDR)

PROJET SPORTIF ET PÉDAGOGIQUE



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'UNION SPORTIVE VINOISE	3
L'ECOLE DE RUGBY DE L'USV	4
L'ORGANISATION DE L'ECOLE DE RUGBY :	5
LES OBJECTIFS DE L'ECOLE DE RUGBY :	7
LES RÉFÉRENTS DES CATÉGORIES À L'EDR :	8
LES ÉDUCATEURS DE L'EDR SAISON 2022 – 2023	10
LES « BABY » ET LES MOINS DE 6 ANS :	11
LES MOINS DE 8 ANS :	12
LES MOINS DE 10 ANS :	13
LES MOINS DE 12 ANS :	14
LES MOINS DE 14 ANS :	15
LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	16
ANNEXES	17

Présentation de l'Union Sportive Vinoise

C'est l'histoire d'un village de 4000 habitants, connu comme l'une des portes du Parc du Vercors, situé quelques parts entre Grenoble et Valence, en plein cœur du Sud Grésivaudan.

Notre Club, l'**Union Sportive Vinoise** a été fondé en 1908.
Notre sigle est l'USV, et nos couleurs sont le Bleu et le Noir.
Notre emblème est une guêpe.

La majorité des licenciés qui jouent dans nos équipes seniors proviennent de notre école de rugby ou des clubs du bassin. L'école de rugby est au cœur de l'activité de notre club, nos jeunes et nos éducateurs participent à l'organisation et au déroulement des manifestations organisés par le club.

Bien former et encadrer pour donner du plaisir dans le jeu et constituer un vivier pour l'équipe fanion, tout en offrant des perspectives ambitieuses à tous nos jeunes talentueux amoureux du maillot de jouer à un meilleur niveau. De l'école de rugby, en passant par les U16 et U19, sans oublier les séniors, nous souhaitons fédérer l'ensemble des forces vives du club autour des valeurs de l'ovalie sous les couleurs bleu et noir.

Notre club obéit à des valeurs et des principes fondamentaux :

- Le respect
- Le plaisir
- La solidarité
- La loyauté
- L'exemplarité
- Le fairplay
- Le goût de l'effort



Les infrastructures du club

Le club dispose de deux terrains, un d'honneur avec tribune et un deuxième d'entraînement.

Les vestiaires sont à côté du club-house et pour les visiteurs, l'USV dispose de vestiaires situés sous la tribune. Une salle de musculation et une installation de fitness en extérieur sont présentes dans l'enceinte du stade.

La communication

Les résultats sportifs et la vie du club font l'objet de nombreux articles dans la presse locale et principalement dans le quotidien « Le Dauphiné ». Nous disposons aussi d'un outil internet pour communiquer à travers une page Facebook et d'un site internet. De nombreuses photos sont disponibles sur le site relatant les performances des différentes équipes. L'USV communique aussi avec des objets ou des vêtements marqués à son logo pouvant être achetés à la boutique du club.

Les objectifs sportifs du club de l'USV

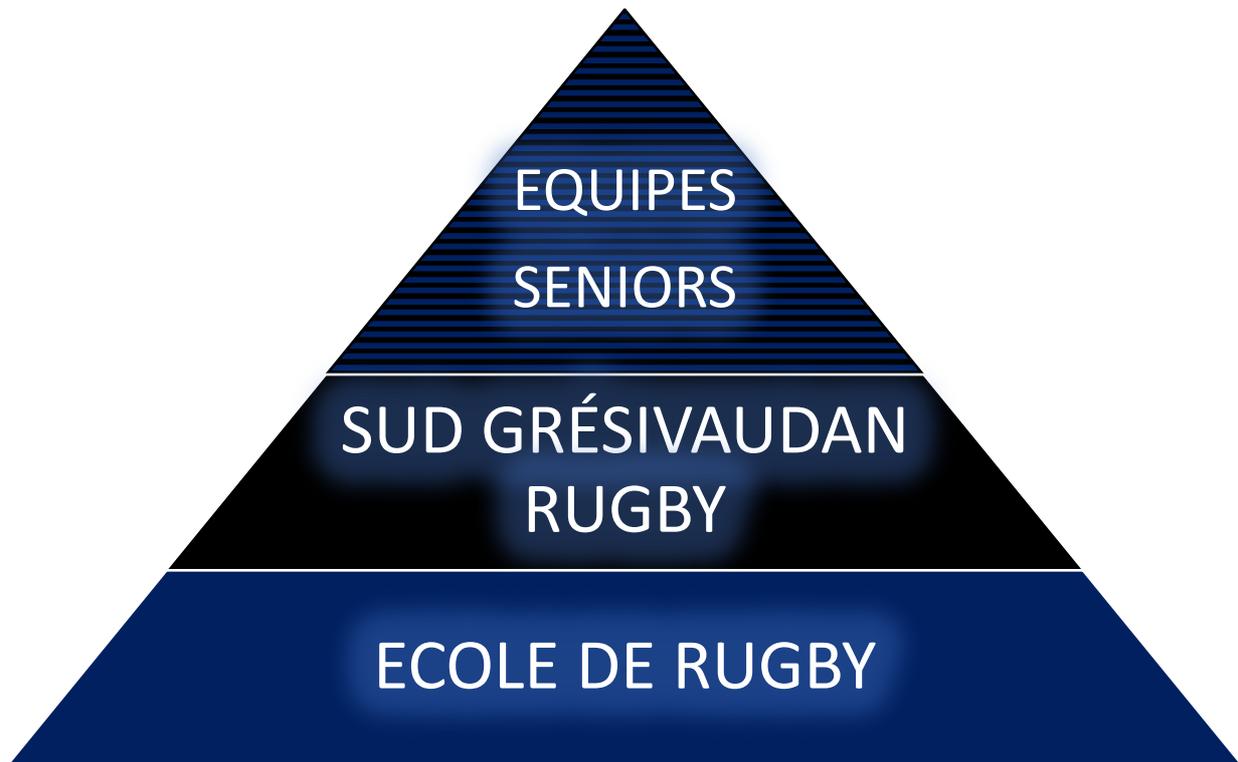
Le projet sportif de l'USV doit permettre au club de jouer à son niveau actuel (Fédérale 2) avec le PLUS DE JOUEURS ISSUS DE SA FORMATION au sein de ses deux équipes séniors.

Dans le même temps le projet sportif doit créer une dynamique autour des jeunes : travail dans le milieu scolaire et structuration de l'encadrement des équipes minimes, cadets et juniors.

Nous devons avoir pour objectif d'évoluer au plus haut niveau régional sur notre filière jeune (Catégorie A+ en U14, National en U16 et Régionale 1 en U19).

L'école de Rugby de l'USV

L'école de rugby de l'US Vinay est en entente avec le club de l'Albenc.
Aujourd'hui, elle comporte une équipe dans chacune des catégories (Baby, -6,-8,-10,-12,-14).
Elle repose sur une vingtaine d'éducateurs pour encadrer les 120 enfants licenciés à l'EDR.



L'ORGANISATION DE L'ECOLE DE RUGBY :

Les parents, les dirigeants, les éducateurs et enfants doivent adhérer à des chartes (cf. annexe)

Une charte, c'est des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement :

- Les dirigeants ont pour mission d'organiser la vie dans la catégorie, de faciliter la tâche de l'entraîneur et l'épanouissement des joueurs.
- Rôle de l'éducateur : il apporte au joueur une formation physique et sportive et lui inculque les Valeurs du Rugby et de la vie en groupe.
- Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la formation sportive et l'Éducation à la vie en société de leurs enfants.
- Le joueur vient au rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant que personne

Où se déroulent les entraînements ?

L'entraînement a lieu au Stade du Vieux-Melchior, route du stade à Vinay.

Vos enfants sont en sécurité

- Une trousse de premiers soins (pharmacie) est toujours présente lors des entraînements et des tournois.
- Les dirigeants donnent les premiers soins aux enfants.
- Les enfants sont sous la responsabilité des éducateurs/dirigeants durant les entraînements, les déplacements en bus et les matchs
- Si votre enfant souffre de problèmes particuliers merci de nous le signaler (Cécile Luya ou Sevan Baridon)
- La licence FFR comprend une assurance couvrant l'activité rugby
- Déclarations d'accidents = prise en charge
- En cas d'accident → déclaration sur formulaire spécifique FFR à renseigner entre parents et responsables

Votre enfant ne doit pas rater les entraînements

- En prenant une licence, votre enfant prend un engagement vis-vis du club
- Un enfant qui rate les entraînements progresse peu et se coupe du groupe.

Votre enfant doit participer le plus possible aux tournois programmés

- Le club est engagé financièrement dans des championnats départementaux et régionaux. En prenant une licence, votre enfant s'engage à participer aux championnats tournois
- Les enfants ne peuvent se limiter à faire seulement des entraînements et ne pas participer aux tournois
- Ce n'est qu'en participant aux tournois, que les enfants apprennent les valeurs du rugby : l'esprit de groupe, la solidarité, l'esprit de conquête
- C'est lors des tournois que les mises en situation sont réalisées. Les rencontres interclubs (matchs amicaux, tournois officiels) sont indispensables pour la progression de l'enfant et du groupe
- Un enfant qui ne fait pas de matchs ne progressera et restera isolé du groupe. Il ne connaîtra pas les joies de faire partie d'un groupe

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE DE RUGBY :

Rendre la pratique du rugby accessible à tous :

- Intégrer les nouveaux pratiquants (garçons et filles) ;
- Faire progresser l'enfant à son rythme, au meilleur niveau de ses possibilités ;
- Proposer des initiations au rugby dans les zones rurales revitalisées, en milieu scolaire et centres aérés.

Contribuer au développement du jeune joueur, tant sportivement que psychologiquement :

- Mettre en place un plan de formation du jeune joueur ;
- Ancrer les valeurs du rugby ;
- Éduquer l'enfant, en lui donnant des valeurs fondamentales de plaisir, de convivialité et de dépassement de soi ;
- Développer l'esprit sportif en assurant l'épanouissement de l'enfant dans sa pratique sportive ;
- Obtenir de chaque enfant le meilleur de lui-même, en lui permettant d'atteindre son meilleur niveau individuel.

Offrir aux enfants et aux parents un encadrement technique et pédagogique de qualité :

- Tous les éducateurs doivent être formés ou en cours de formation et doivent participer à plusieurs réunions de formation interne au sein du club ;
- Le club demande à chaque éducateur :
 - De veiller à la sécurité des joueurs,
 - D'adhérer au projet sportif du club ainsi qu'à son plan de formation du joueur,
 - D'être irréprochable aux yeux des autres acteurs du club : ponctualité, moralité, assiduité, respect, etc.
 - D'être responsable de sa catégorie et de sa dynamique.

Conserver les éducateurs en place, en former et en recruter :

- Les éducateurs sont des éléments indispensables à la bonne formation des enfants ; il est essentiel qu'ils soient aidés, formés (formation fédérale et journées pédagogiques club) et reconnus ;
- L'éducateur doit être respecté de tous (joueurs, dirigeants, parents...) ;

Les éducateurs et les diplômes de la fédération française de rugby :

- Le Brevet Fédéral « Découverte – Initiation »



- Le Brevet Fédéral « Développement »



- Le Brevet Fédéral « Perfectionnement »



Les règles fondamentales de notre sport :

LA MARQUE

Faire passer le ballon entre les poteaux avec un jeu au pied particulier ou poser le ballon derrière la ligne de but sur toute la largeur du terrain.

LE HORS-JEU

Un joueur situé en avant du porteur de balle par rapport à la ligne de ballon mort adverse, ne pourra pas prendre part au jeu.

LE PLAQUAGE

Tout joueur au sol doit libérer son ballon et le rendre disponible.

DROITS & DEVOIRS DES JOUEURS

Ils sont responsables de la SECURITE de leurs partenaires et de leurs adversaires.

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE :

C'est la clé de l'avenir du club :

L'US Vinay se doit de mener des actions en milieu scolaire, c'est le cas dans les classes suivantes depuis maintenant 3 ans :

- En primaire, qui est une source des recrutements de l'EDR (Avec les écoles de Vinay, Beaulieu, Têche, Varacieux, Cognin, Rovon, Chantesse, Vatilieu...)
- Au collège (Collège Joseph Chassigneux de Vinay)
- Au lycée (Section sportive féminine et masculine au Lycée La Saulaie)

LES RÉFÉRENTS DES CATÉGORIES À L'EDR :

CATEGORIE	RESPONSABLE	N° TELEPHONE
BABY	Mylène BERZIN	07 86 91 41 37
U6	Florian MICHALLET	06 14 71 97 87
U8	Matthieu REVOL	07 85 09 33 80
U10	Emilien DHERBASSY	06 89 75 31 81
U12	Sébastien DURAND	06 74 75 16 21
U14	Christophe LUTZ	06 79 39 39 26

LES « BABY » ET LES MOINS DE 6 ANS :

Entrainement le vendredi de 18h à 19h au stade de Vinay

LES MOINS DE 8 ANS :

Entrainement le mardi et le vendredi de 18h à 19h15 au stade de Vinay

LES MOINS DE 10 ANS :

Entrainement le mardi et le vendredi de 18h à 19h15 au stade de Vinay

LES MOINS DE 12 ANS :

Entrainement le mardi et le vendredi de 18h à 19h15 au stade de Vinay

LES MOINS DE 14 ANS :

Entrainement le mercredi de 18h à 19h30 au stade de Vinay
et le samedi de 10h à 12h au stade de Vallon à Saint-Marcellin

LES « BABY » ET LES MOINS DE 6 ANS :

LES CARACTÉRISTIQUES DU JOUEUR DANS CETTE CATÉGORIE :

CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES	CARACTÉRISTIQUES PSYCHOMOTRICES	CARACTÉRISTIQUES SOCIO AFFECTIVES
<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité osseuse • Faible masse musculaire et peu de puissance musculaire • Grande amplitude articulaire • Rythme cardiaque élevé • Adaptation délicate à l'effort : fatigabilité et récupération rapides 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à trouver l'équilibre = nombreuses chutes • Difficultés à coordonner ses mouvements • Difficultés à attraper un objet • Latéralisation non acquise (gauche droite) • Âge de la bougeotte, grand besoin d'activité • Mimétisme très développé 	<ul style="list-style-type: none"> • La famille est son lieu privilégié d'évolution • Rupture avec la famille difficile • Besoin de relations privilégiées, rassurantes • Besoin de repères, d'habitudes, d'affection • Importance des relations amicales (copains) • Âge du rêve, de l'imaginaire, du conte

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU JOUEUR DANS CETTE CATÉGORIE :

- Travailler des aspect rugby à l'aide de jeux et situations ludiques
- Dédramatiser la chute / le contact avec ses partenaires
- Reconnaître les membres de son équipe / évoluer en sécurité dans leur espace de référence (dimensions = limite / reconnaître partenaires / adversaire, marquer)
- Évoluer dans un espace délimité

COMMENT APPRENDRE DANS CETTE CATÉGORIES ?

- Priorité au travail en 5 contre 5 et en 1 contre 1 en utilisation comme en opposition
- Donner du plaisir dans la pratique de l'activité
- Utiliser un maximum de jeux ludiques, de situations jouées : parcours de motricité, jeux de relais ou de rôles
- Susciter la réflexion par un questionnement simple et/ou imagé

LES FORMES DE JEU DANS CETTE CATÉGORIE :

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés, (lutttes, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- 2-6 ans : Initiation, ludique

Dans cette tranche d'âge, l'enfant a une autonomie motrice avec le début de la latéralisation. Il s'ouvre aux autres grâce à une meilleure coordination des mouvements volontaires et l'élaboration du langage.

- 6-7 ans : Apprentissage, ludique

Il y a un changement de proportions corporelles qui entraîne la mise en place du schéma corporel de l'enfant. Il acquiert les bases de la condition physique de par son contrôle postural, la coordination. C'est la période du développement de l'équilibre, la latéralité, le placement, l'anticipation et es trajectoires ainsi qu'une bonne image de soi

- 8-12 ans : Apprentissage de la performance

C'est la tranche d'âge charnière entre l'enfance et l'adolescence. Tout ou presque est conditionné sur l'apprentissage et son futur développement. Il acquiert des gestes d'un très haut niveau de précision grâce à un entraînement adapté ainsi que les foncevements des aptitudes motrices utiles aux futures hautes performances.

Le rugby ne permet pas l'épanouissement total de l'enfant, c'est pour cela que nous allons mettre en place des séances et des cycles de travail avec des sports complémentaires permettant le développement moteur, et psychomoteur de l'enfant.

- Athlétisme :

- Motricité / Coordination
- Apprentissage de la course, coordination haut/bas, saut

- Sport de combat (Lutte/Judo) :

- Apprentissage de la chute
- Combat corps à corps
- Lutte individuelle
- Dépassement de soi

- Sports collectifs (Basket/Handball) :

- Changement de balle (taille, forme)
- Manipulation/dextérité
- Principe de marquage/démarquage
- Passe

ANNEXES

ECOLE DE RUGBY – CHARTE DU CLUB

Une charte, c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter !

CHARTRE DU DIRIGEANT

Les dirigeants ont mission d'organiser la vie de l'École de Rugby, de « faciliter » la tâche des Éducateurs et l'épanouissement des joueurs.		
Droits du Dirigeant	Devoirs du Dirigeant	Des règles de vie à respecter
<p>Le Dirigeant a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la formation et l'information qui lui permettront d'être performant - à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités, - au respect des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du Club, - à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques, - à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole, - à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables, - à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie, et de son fonctionnement. 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées, - de connaître précisément son rôle et de s'y tenir, - d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents, - de respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club, - d'être le lien entre les parents et les éducateurs, - de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation, - de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe. 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises, - de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous, - de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards, etc ... - de mettre en place les moyens d'une bonne communication, - de rechercher en permanence le « travail en équipe ».
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club, - à la participation à la vie du club dans son ensemble. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent, - d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.

ECOLE DE RUGBY – CHARTE DU CLUB

Une charte, c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter !

CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR

Rôle de l'Éducateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'Éducateur	Devoirs de l'Éducateur	Des règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club,- à une formation et un recyclage de qualité,- à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative.	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation,- de veiller à la sécurité des joueurs,- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,- d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur.	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,- de les faire respecter,- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,- de positiver tout progrès de l'enfant.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club,- à la participation à la vie du club dans son ensemble.	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent,- d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération.	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.

ECOLE DE RUGBY – CHARTE DU CLUB

Une charte, c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter !

CHARTRE DU JOUEUR

Le jeune vient à l'École de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.

Droits du Joueur	Devoirs du Joueur	Des règles de vie à respecter
<p>Le joueur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation de qualité, - à un développement en « bonne santé », - au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et le risque d'erreurs, - à son dû de temps de jeu, en compétition, - au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment - à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer, - à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés. 	<p>Le joueur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe, - d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau » - d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les règles de vie du groupe, - de les respecter, - de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc... - de gérer de manière responsable son équipement personnel, - de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées, - de donner en toutes circonstances une bonne image de son club.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence, - à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires, - à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin ». 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables, - d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe, - d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés, - d'accepter et de respecter les « différences ».

ECOLE DE RUGBY – CHARTE DU CLUB

Une charte, c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter !

CHARTRE DES PARENTS

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Éducation à la vie en société de leurs enfants		
Droits des Parents	Devoirs des Parents	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant,- à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors,- à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant, - au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby,- au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club.	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'adhérer au projet Sportif et Éducatif du Club,- de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Éducation- de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,- d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement- de considérer la compétition comme un « moyen de formation »,- de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours,- de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux,- d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe,- de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles,- d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- de faire des propositions constructives,- de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables.	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer,- d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants.	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none">- respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant,- être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant.